



CEEAC

ECCAS

RAPPORT

**REUNION DES MINISTRES EN CHARGE DE L'ENERGIE DES
ETATS MEMBRES DE LA CEEAC POUR LA VALIDATION DE
LA FEUILLE DE ROUTE POUR LA PROMOTION DES
ENERGIES RENOUVELABLES EN AFRIQUE CENTRALE ET
DES CONCLUSIONS DE L'ETUDE RELATIVE A LA MISE EN
PLACE D'UNE STRUCTURE DEDIEE AUX ENERGIES
RENOUVELABLES ET EFFICACITE ENERGETIQUE DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

TAVAUX DES EXPERTS

Kintélé, 01-02 juin 2021

NK Of LG CR

I. Introduction

1. S'est tenue, à Kintélé (République du Congo), les 01 et 02 juin 2021, en présentiel et par visioconférence, la réunion des Experts, préparatoire à la réunion des Ministres en charge de l'Energie des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) sur l'adoption de la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale et des conclusions de l'étude relative à la mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale.

2. La réunion a regroupé les Experts des départements ministériels en charge de l'Energie et de l'Environnement des Etats membres de la CEEAC ci-après :

- République d'Angola ;
- République du Burundi ;
- République du Cameroun ;
- République Centrafricaine ;
- République du Congo ;
- République Démocratique du Congo ;
- République Gabonaise ;
- République de Guinée Equatoriale ;
- République du Rwanda ;
- République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe ;
- République du Tchad.

3. Ont également pris part aux travaux de la réunion, les organisations internationales, régionales et sous-régionales ci-après :

- Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, ONUDI ;
- Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD ;
- Agence Internationale des Energies Renouvelables, IRENA ;
- Energie des Grands Lacs, EGL ;
- Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, CEMAC ;
- Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha, CICOS ;
- Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique de la CEDEAO, CEREEC ;
- Pool Energétique de l'Afrique Centrale, PEAC.

La liste des participants est jointe en annexe du présent rapport.

4. La réunion a eu pour objectif de préparer la réunion des Ministres en vue de l'adoption de la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale et des conclusions de l'étude relative à la mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale.

II. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre interventions, à savoir :

- L'allocution de **Monsieur Thomas MEKETA LUTETE**, Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ;
- L'allocution de **Monsieur Binu PARTHAN**, Représentant de l'Agence Internationale de l'Energie Renouvelable (IRENA) ;
- L'allocution de S.E. **Madame Chantal Marie-Thérèse MFOULA**, Commissaire en charge du Département Aménagement du Territoire et Infrastructures de la CEEAC et ;
- Le discours d'ouverture, de S.E. **Monsieur Honoré SAYI**, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique de la République du Congo.

5. Dans son allocution, le Représentant de l'ONUDI a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants aux travaux de la réunion des Experts. Il a ensuite dressé le constat selon lequel, l'utilisation des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Afrique centrale reste entravée par des obstacles règlementaires et politiques. Il a terminé ses propos en rassurant les participants aux travaux que, l'ONUDI continuera à accompagner la CEEAC dans le processus de création du Centre régional pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique, ce qui permettra à ses Etats membres d'assurer la transition énergétique vers les énergies renouvelables.

6. Prenant à son tour la parole, le Chef de l'Unité des régions de l'IRENA a salué l'engagement politique des Etats membres de la CEEAC à doter la communauté d'une feuille de route sur la promotion des énergies renouvelables. Il a ensuite rappelé le mandat de l'IRENA qui est de promouvoir l'adoption et le déploiement des technologies sur les énergies renouvelables dans une approche durable à travers le monde. Pour terminer son allocution, **Monsieur Binu PARTHAN**, a exprimé le souhait que durant les deux jours des travaux, que les experts ne se penchent pas seulement sur la validation des documents soumis à leur examen, mais qu'ils discutent aussi de l'impact positif sur plus de 100 millions d'habitants que compte l'Afrique centrale n'ayant pas accès aux sources modernes d'énergie à des prix abordables.

7. Au nom de S.E. **Monsieur Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, président de la Commission de la CEEAC, empêché, Madame la Commissaire à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures a de prime abord, exprimé toute sa gratitude aux Autorités de la République du Congo, pour leur disponibilité et la promptitude avec laquelle elles ont bien voulu accepter d'abriter cette réunion ministérielle. Elle a ensuite remercié chaleureusement les délégués des Etats membres de la CEEAC et tous les partenaires techniques et financiers qui ont bien voulu honorer de leur présence à ces assises en présentiel ou en visioconférence. Après avoir mis en exergue l'énorme potentiel énergétique de l'Afrique centrale d'une part, et décrié le manque d'accès à électricité à plus de 100 millions d'habitants, d'autre part, elle a rappelé les actions menées par la CEEAC afin d'assurer à l'horizon 2030, l'accès universel aux services énergétiques modernes pour les populations, en vue de

K ✓ *GH LG CK*

l'émergence de notre région. Pour terminer, Madame la Commissaire à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures a tenu à renouveler la gratitude de la CEEAC à tous les partenaires au développement, plus particulièrement à l'IRENA et l'ONUDI et solliciter leur assistance afin de susciter l'implication des bailleurs de fond dans le processus de mise en œuvre des actions retenues dans la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale et de mise en place du Centre dédié aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale.

8. Dans son discours d'ouverture, S.E Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique de la République du Congo, a d'une part souhaité la bienvenue à l'ensemble des délégués, et a d'autre part, invité les participants à examiner minutieusement les projets des études que leur a soumis la Commission de la CEEAC avec l'appui de ses partenaires stratégiques que sont l'IRENA et l'ONUDI, afin de faciliter l'obtention d'un consensus des Ministres autour desdites études. Il a poursuivi ses propos en rassurant les participants que la République du Congo a placé le développement des énergies renouvelables parmi ses priorités et de ce fait contribuera sans faille à la mise en œuvre des actions qui seront retenues dans la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables. Enfin, il a déclaré ouverts les travaux de la réunion des Experts.

III. Déroulement des travaux

3.1. Mise en place du Bureau de la réunion et adoption de l'ordre du jour .

9. Après la vérification du quorum, le Bureau de la réunion a été constitué ainsi qu'il suit :

- Président : **Monsieur Célestin KOUMBA**, République du Congo ;
- Vice-Président : **Monsieur Joao LANDA SHIBAMBA**, République d'Angola ;
- 1^{er} Rapporteur : **Madame Koko NAZARETH**, République Centrafricaine ;
- 2^{ème} Rapporteur : **Monsieur Willy CIZA**, République du Burundi ;
- Le secrétariat de la réunion a été assuré par la Commission de la CEEAC.

10. L'ordre du jour a été examiné et adopté avec amendement. Il se décline comme suit :

- Présentation des objectifs et des résultats attendus de l'atelier et méthodologie de travail ;
- Aperçu de l'IRENA et de son engagement en Afrique subsaharienne ;
- Présentation des conclusions et recommandations de l'atelier de Kigali ;
- Présentation du projet de feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale ;
- Présentation des fiches de projet ;

- Présentation du Réseau mondial des centres régionaux d'énergie durable (GN-SEC) ;
- Présentation des termes de référence de l'étude de faisabilité pour la création d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique en Afrique centrale ;
- Présentation du Rapport de Base et Evaluation des Besoins du Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique centrale (CEREEAC) ;
- Présentation de la conception technique du (CEREEAC) ;
- Présentation de la conception institutionnelle et du budget du CEREEAC ;
- Présentation des réalisations du Centre SADC pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique (SACREEE) ;
- Présentation des réalisations du Centre de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique (CEREEC) ;
- Présentation des réalisations du Centre régional pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique dans la région arabe (RCREEE) ;
- Présentation du projet de matrice de sélection et de formulaire de candidature pour le pays d'accueil ;
- Échanges, examen et validation, expressions d'intérêt des pays à accueillir le centre ;
- Examen de la feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux ER/EE ;
- Examen et Validation des projets d'ordre du jour, du programme de travail des Ministres et des motions de remerciement ;
- Examen et adoption du rapport des travaux de la réunion des Experts.

3.2. Présentation des objectifs et des résultats attendus de l'atelier et méthodologie de travail

11. Les experts ont pris connaissance des objectifs et des résultats attendus de la réunion et de la méthodologie de travail. Ils en ont pris acte.

3.3. Aperçu de l'IRENA et présentation de son engagement en Afrique subsaharienne

12. Les experts ont pris connaissance de la présentation de l'IRENA et de son engagement en Afrique subsaharienne. Ils en ont pris acte.

3.4. Présentation des conclusions et recommandations de l'atelier de Kigali

K *GH Z* *CR*

13. Les experts ont suivi la lecture du rapport de la réunion des experts sur les énergies renouvelables tenue à Kigali (RWANDA) en novembre 2018 et en ont pris acte.

3.5. Présentation du projet de feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables

14. Les Experts ont suivi la présentation du projet de feuille de route sur la promotion des énergies renouvelables faite par le représentant de l'IRENA. Il a été rappelé par la Commission de la CEEAC que cette feuille de route avait déjà fait l'objet d'une validation au niveau des experts des Etats membres à Kigali. Il s'agit de s'assurer que les recommandations formulées au cours dudit atelier des Experts ont effectivement été pris en compte dans la version présentée à ces assises.

Après avoir reçu cette clarification, le projet de feuille de route a été validé. La réunion des Experts transmet ledit projet de feuille de route à la réunion des Ministres pour approbation.

3.6. Présentation des fiches de projet

15. Les Experts des Etats membres ont suivi la présentation faite sur les fiches de projet issues de la feuille de route sur la promotion des énergies renouvelables. Ces neuf (09) fiches de projet s'articulent autour de six (06) axes, neuf (09) objectifs et trente-trois (33) activités à mener dans le cadre de la mise en œuvre de cette feuille de route. La liste de ces projets est ci-dessous présentée :

- a) Evaluation des ressources énergétiques renouvelables de l'Afrique centrale ;
- b) Système régional d'Information sur les Energies Renouvelables (SIER) ;
- c) Appui à la planification des sources d'énergies renouvelables aux niveaux national et régional ;
- d) Renforcement des capacités dans la détermination des objectifs ;
- e) Création des cadres plus solides pour les Politiques et la Règlementation relatives aux Energies Renouvelables ;
- f) Renforcement de capacités à élaborer des Projets liés aux Energies Renouvelables, susceptibles d'être financés ;
- g) Apports du secteur privé dans le développement des énergies renouvelables ;
- h) Appui à la gestion technique des systèmes d'énergies renouvelables ;
- i) Création d'un Centre régional dédié à la promotion des Energies Renouvelables et Efficacité Energétique.

16. Durant les échanges qui ont suivi cette présentation, les experts des Etats membres ont mis en exergue la nécessité de prioriser le secteur de l'Energie dans les priorités nationales des Etats membres, de rajouter le problème lié à la fraude comme étant aussi l'une des causes aux pertes technico-commerciales au niveau de la feuille de route, de mettre un accent sur la formation des cadres nationaux dans la

Handwritten signatures: V, CH, Z, CK

définition des Politiques et des cadres juridiques pour la promotion des Energies Renouvelables au niveau national et régional, propices aux investissements.

17. Aux termes de leurs échanges, les Experts ont formulé les recommandations suivantes :

- ✓ **Procéder dans chaque Etat membre à la vulgarisation de la Décision N°73/CEEAC/CCEG/XVI/15 du 25 mai 2015 de la 16^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC portant approbation de l'institution d'un prélèvement PEAC et la création d'un fonds de développement du secteur électrique de l'Afrique centrale afin de contribuer à sa mise en œuvre ;**
- ✓ **Attribuer au Centre régional dédié à la promotion des Energies Renouvelables et Efficacité Energétique en cours de création, le mandat d'appuyer la Commission de la CEEAC dans la mise en œuvre de la feuille de route sur la promotion des énergies renouvelables et efficacité énergétique ;**
- ✓ **Inscrire les projets relevant du secteur énergétique dans les plans nationaux de développement afin d'accroître le budget mis à disposition pour la mise en œuvre des projets énergétiques dans nos Etats membres ;**
- ✓ **Diligenter et/ou poursuivre le processus d'adhésion à l'IRENA, pour les Etats membres de la CEEAC qui n'ont pas encore adhéré.**

18. A la suite de la présentation des fiches de projet issues de la feuille de route sur la promotion des énergies renouvelables, les Experts des Etats membres de la CEEAC ont validé cette feuille de route.

La réunion des Experts transmet ladite feuille de route à la réunion des Ministres pour approbation.

3.7. Présentation du Réseau mondial des centres régionaux d'énergie durable (GN-SEC)

19. Les Experts ont pris connaissance du Réseau mondial des centres régionaux d'énergie durable (GN-SEC). Ils ont été sensibilisés sur les accélérateurs régionaux pour la transition énergétique et climatique, et des missions qui sont dévolues aux centres régionaux sur les énergies renouvelables et efficacité énergétique. Ils en ont pris acte.

3.8. Présentation des termes de référence de l'étude de faisabilité pour la création d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique en Afrique centrale

20. Les Experts ont pris connaissance des termes de référence de l'étude de faisabilité pour la création d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique en Afrique centrale. Durant cette présentation, en plus du

rappel sur les dates clés de réalisation de l'étude qui a été faite, les experts ont été édifiés sur les objectifs de l'étude et de la portée de la mission. Ils en ont pris acte.

3.9. Présentation du Rapport de Base et Evaluation des Besoins du Centre pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique en Afrique centrale (CEREEAC)

21. Les experts ont suivi la présentation du rapport de Base et Evaluation des besoins du Centre pour les Energies Renouvelables et Efficacité Energétique en Afrique Centrale (CEREEAC). Un diagnostic de la situation réelle dans la région CEEAC a permis de révéler les obstacles liés aux marchés des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et de proposer des pistes de solution à travers la définition du mandat qui sera confié au CEREEAC.

3.10. Présentation de la conception technique du CEREEAC

22. Les experts ont suivi la présentation sur la conception technique du (CEREEAC). Cette présentation a défini le rôle du centre qui est celui d'assurer la coordination de la mise en œuvre de la politique de la CEEAC en matière d'ER et d'EE et de promouvoir la création d'un marché CEEAC intégré et inclusif pour les produits et services associés. Les activités du centre viseront les programmes de (i) renforcement des capacités, (ii) soutien à l'amélioration des politiques, (iii) gestion des connaissances et sensibilisation et (iv) facilitation des projets et la promotion des investissements et des affaires.

3.11. Présentation de la conception institutionnelle et du budget du CEREEAC

23. Les experts ont suivi la présentation sur la conception institutionnelle et du budget du CEREEAC. Il en ressort de la présentation que le CEREEAC est établi comme une institution spécialisée de la CEEAC, donc sera régi par les textes communautaires relatifs au fonctionnement des institutions spécialisées (Traité révisé, Statut du personnel et règlement financier). Le coût de lancement du centre est évalué à 13. 890.451 euros sur les cinq premières années. L'ONUDI couvre l'intégralité de ces coûts. Au-delà de ces cinq premières années, le CEEAC et ses Etats membres sont appelés à contribuer au fonctionnement du Centre à la hauteur de 25%.

3.12. Présentation des réalisations du Centre SADC pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique (SACREEE)

24. Les Experts ont pris connaissance des réalisations du Centre SADC pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique (SACREEE). Ils en ont pris acte.



3.13. Présentation des réalisations du Centre de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique (CEREEEC)

25. Les Experts ont pris connaissance des réalisations du Centre de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique (CEREEEC). Ils en ont pris acte.

3.14. Présentation des réalisations du Centre régional pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique dans la région arabe

26. Les Experts ont pris connaissance des réalisations du Centre régional pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique dans la région Arabe (RCREEE). Ils en ont pris acte.

3.15. Présentation du projet de matrice de sélection et de formulaire de candidature pour le pays d'accueil

27. Les experts ont suivi la présentation du projet de matrice de sélection et de formulaire de candidature pour le pays d'accueil du CEREEAC. Une cartographie des Etats membres abritant des institutions spécialisées ou autres organisations régionales de la CEEAC a été faite. Il en ressort que les pays suivants ne disposent ni d'une institution spécialisée de la CEEAC, ni d'une organisation régionale de l'Afrique centrale. Il s'agit de : Angola, Burundi, Centrafrique, RDC, Rwanda et Sao Tome et Principe.

28. Les Experts des Etats membres ont été édifiés sur l'encrage institutionnelle des institutions spécialisées de la CEEAC tel que prévu dans le Traité révisé notamment l'Article 100 qui indique que « les sièges des institutions spécialisées sont déterminées par la Conférence en tenant compte de la répartition équitable entre les différentes Etats membres de la Communauté ».

3.16. Échanges, examen et validation, expressions d'intérêt des pays à accueillir le centre

29. Durant les échanges qui ont suivi les différentes présentations, les Experts des Etats membres ont exprimé certaines préoccupations, notamment la relation entre le CEREEAC et le PEAC, le choix d'établir le centre en une institution spécialisée en lieu et place d'une agence d'exécution, l'opportunité de l'utilisation de l'hydrogène à des fins énergétiques et la possibilité qu'a le centre à générer des revenus en tenant compte du fait que le CEREEAC n'a pas vocation à être une structure commerciale.

30. Sur la base des préoccupations soulevées au cours des travaux, les Experts ont été édifiés du fait que le PEAC a la vocation de développer de l'électricité par la construction des grands réseaux et le CEREEAC s'occupera de la production de l'énergie dans le cadre de la proximité. Les experts ont aussi été sensibilisés, d'une part, de ce qu'une Agence d'Exécution joue le rôle de maître d'ouvrage délégué et assure par conséquent le rôle de coordonnateur technique régional de mise en œuvre des programmes sectoriels communautaires et, d'autre part, qu'une institution

K Off J CR

spécialisée assure la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles communautaires. Le choix d'établir le CEREEAC en institution spécialisée a été alors justifié. S'agissant de la possibilité que pourrait avoir le centre à pouvoir générer des revenus, le choix s'est porté sur les domaines où le centre n'entrera pas en concurrence avec le secteur privé.

31. Aux termes de ces échanges, les Experts des Etats membres ont validé l'étude de mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique.

La réunion des Experts transmet le document à la réunion des Ministres pour approbation.

32. Au sujet des actes de candidature des Etats membres désirant abriter le siège du centre, les Experts Etats membres ont pris connaissance des expressions d'intérêt des pays ci-après :

1. La République de l'Angola, par note verbale de l'Ambassade de l'Angola auprès de la République Gabonaise, de la République du Cameroun et la République du Tchad datée du 23 avril 2021, motivée par le fait qu'elle n'abrite aucune institution spécialisée de la CEEAC et aucune organisation régionale de l'Afrique centrale ;
2. La République du Cameroun, par la lettre du Ministre de l'Eau et de l'Energie datée du 21 mai 2021 ;
3. La République Démocratique de Sao Tomé et Principe, par courriel daté 12 mai 2021, du Directeur général en charge de l'énergie. La lettre officielle du Ministre est attendue.

La réunion des Experts a pris acte desdites expressions de candidature. Elle les transmet ainsi à la réunion des Ministres pour présélection des pays susceptibles d'abriter le siège du Centre.

3.17. Examen de la feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux ER/EE

33. Les experts ont examiné le projet de feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux ER/EE. Le coût de cette feuille de route estimé à 174 500 dollars a aussi été présenté ainsi que le cadre de sa mise en œuvre et de son suivi-évaluation.

La réunion des Expert transmet ladite feuille de route à la réunion des Ministres pour approbation.

A la suite des débats, les Experts ont validé la feuille de route pour l'opérationnalisation de la structure dédiée aux EE/ER.

R @H 2/3 ck

3.18. Examen et Validation des projets d'ordre du jour et du programme de travail des Ministres.

34. Les Experts ont examiné les projets d'ordre du jour et du programme de travail de la réunion des Ministres et l'ont adopté.

3.19. Examen et adoption du Rapport de la Réunion des Experts

35. Les Experts ont examiné et adopté le rapport de leur réunion.

IV. CLOTURE DES TRAVAUX

36. Au terme des travaux, les Experts ont exprimé toute leur gratitude aux Autorités de la République du Congo, particulièrement à **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République et Président en Exercice de la CEEAC, pour son engagement et sa détermination dans le processus d'intégration régionale.

37. La réunion s'est achevée par les mots de clôture de Monsieur **Célestin KOUMBA**, Directeur Général de l'Energie de la République du Congo, précédé du mot de Madame **Marie-Thérèse Chantal MFOULA**, Commissaire à l'Aménagement du Territoire et Infrastructures de la Commission de la CEEAC.

Fait à Kintélé, le 02 juin 2021

Le 1^{er} Rapporteur



Mme Nazareth KOKO

Le Président



Mr Célestin KOUMBA

Le 2^{ème} Rapporteur



Mr Willy CIZA

Le Vice-Président



Mr Joao LANDA SHIBAMBA